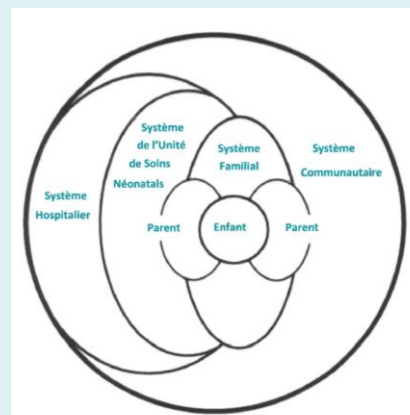


Le service de Néonatalogie du CHU de Caen Normandie est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de soins centrés sur l'enfant et sa famille, avec le NIDCAP®, destiné aux nouveau-nés prématurés.

La philosophie :

- Placer **l'enfant au centre de la prise en soins** : le considérer comme **l'acteur principal** de son propre développement
- Soutenir et accompagner **les parents** : les considérer comme de **réels partenaires** de soins, les **co-régulateurs** de leur enfant



CHARTRE DU NOUVEAU-NÉ HOSPITALISÉ

L'hospitalisation du nouveau-né est un réel défi pour tisser les liens familiaux et susciter des émotions intenses. Elle nécessite la mobilisation des ressources de tous pour offrir au bébé les meilleures chances de bien grandir. Les études scientifiques démontrent que la création du lien d'attachement entre le nouveau-né et sa famille, dès les premiers instants de vie, est primordial pour son bon développement. Le dialogue et la concertation entre les parents et les soignants se trouvent au cœur d'une prise en charge optimale du nouveau-né hospitalisé.

Consentants de ces enjeux, nous, parents de nouveau-nés hospitalisés et professionnels de la naissance, nous engageons à tout mettre en œuvre pour que le nouveau-né hospitalisé bénéficie :

- 1** De la présence continue, dès sa naissance, sans restriction, 24h/24 d'au moins l'un de ses parents, ou d'une personne de confiance.
Les parents choisissent, d'accord avec l'unité de soins, une ou deux personnes de confiance pour les soutenir et les relayer tout au long de l'hospitalisation.
- 2** Des meilleures conditions pour créer le lien d'attachement avec ses parents (contact physique, bercement, échanges vocaux, alimentation) qui améliorent son état de santé et son bon développement.
Parents et soignants partagent leurs connaissances pour regarder ensemble le bébé, comprendre ses réactions et entrer en relation avec lui.
- 3** Du contact peau à peau quotidien, avec au moins l'un de ses parents, ou la personne de confiance désignée par eux, le plus tôt possible, de façon prolongée au cours des 24h et jusqu'à la sortie.
- 4** Du colostrum maternel (1^{er} lait) sans restriction d'âge gestationnel ou de poids, en l'absence de contre-indication médicale.
L'équipe soignante informe et accompagne la mère dans la façon de nourrir son enfant et le soutient dans ses choix.
- 5** De la possibilité de téter au sein ou au biberon, aussitôt qu'il montre la capacité à le faire, sans restriction d'âge gestationnel.
- 6** D'un environnement confortable adapté à son développement sensoriel (luminosité, son, odeur, goût, toucher).
- 7** De la participation de ses parents aux soins qu'il reçoit avec l'accompagnement des professionnels de santé.
- 8** Du rôle protecteur de ses parents dans la prise en charge de l'inconfort et de la douleur en étroite coopération avec les soignants.
- 9** Des informations accessibles et compréhensibles destinées à ses parents pour comprendre son état de santé et prendre soin de lui.
- 10** D'une prise en charge individualisée, élaborée en concertation avec ses parents, et en accord avec la littérature scientifique la plus récente sur le sujet.

Signataires de la Charte



Sous le patronage de



Avec le soutien de



Cette démarche, où **les soins sont organisés en fonction des besoins et des compétences de l'enfant**, est en accord avec la Charte du Nouveau-Né Hospitalisé.



L'accueil des parents 24h/24h leur permet de participer aux soins et d'assister, s'ils le souhaitent, aux différents examens et gestes techniques nécessaires afin d'**assurer la sécurité affective de leur bébé**.



La **collaboration multidisciplinaire** est nécessaire pour assurer une **prise en charge optimale** de ces patients particulièrement fragiles et sensibles à leur environnement.

Pour en savoir plus sur les pratiques de soins en service de néonatalogie du CHU de Caen Normandie

